

Manzé la Kantine

Du 8 au 12 décembre 2025

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

MENU VEGETARIEN
(sans viande ni poisson)
conformément à la loi
EGALIM n° 2018-938

Bon à savoir :

Il est conseillé de consommer à chaque repas des féculents sources d'amidon, notamment des aliments céréaliers (surtout des aliments céréaliers complet qui ont l'intérêt d'apporter des quantités appréciables de fibres), des pommes de terre, des légumineuses etc...